

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 2245

**Artikel:** Forum des 100 : la transition écologique entre "conscientisation" et dépolitisation : face à l'urgence climatique, un nouveau contrat social doit accompagner les décisions individuelles  
**Autor:** Mahaim, Raphaël  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020028>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'habitudes. Mais Simonetta Sommaruga, qui vient d'accéder à la tête du puissant Detec, devrait trouver la force de conviction et l'énergie

nécessaires pour faire bouger les structures d'un département qui consacre chaque année plus de 5,6 milliards de francs à des

investissements et dépense 10,3 milliards pour la circulation routière, le trafic ferroviaire et les transports publics.

## Forum des 100: la transition écologique entre «conscientisation» et dépolitisation

Face à l'urgence climatique, un nouveau contrat social doit accompagner les décisions individuelles

Raphaël Mahaim - 13 mai 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34956>

L'[édition 2019](#) du Forum des 100, autocélébration marketing d'une certaine élite romande lancée par *L'Hebdo* et poursuivie par *Le Temps*, aura marqué les esprits. Pas tant par le nombre d'invités de prestige qu'il a réunis ou par l'originalité de l'une ou l'autre intervention. Mais par la manière dont le thème choisi aura fait immédiatement émerger la dialectique qui traverse la pensée écologique, l'opposition que [d'aucuns](#) ont appelée *écologie par le haut* vs. *écologie par le bas*.

Plus encore que l'excellent dossier du *Temps*, [Terre brûlée](#), consacré à la thématique, les commentaires parus les jours suivants ont posé les jalons de la discussion fondamentale qui s'ouvre à l'heure des choix pour la transition écologique. Les uns, agacés de servir d'alibi critique à la manifestation mondaine, auraient espéré un peu plus de subversion, à l'image du comédien [Yvan Richardet](#). Les autres, très sûrs d'eux,

continuent à prôner le verdissement du capitalisme mondialisé, l'image du président de Nestlé Paul Bulcke.

Les premiers pensent que les seconds sont le problème; les seconds n'en démordent pas, ils font partie de la solution. D'autres encore, comme [Bertrand Piccard](#), tentent de réconcilier les deux camps en jouant la carte de l'œcuménisme.

Une précision s'impose en premier lieu: il est bien clair que par leur poids dans l'économie mondiale et leur impact sur les écosystèmes, les grands groupes comme Nestlé, Procter & Gamble et Firmenich, tous représentés au Forum des 100 par leurs dirigeants, ne sauraient être écartés des discussions. Les indispensables changements passeront par les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, par ceux qui, par l'ampleur et la nature de leurs activités, peuvent constituer

des menaces systémiques pour la biodiversité. En ce sens, oui, il faut éviter l'écueil d'une transition écologique qui manquerait sa (principale) cible, à savoir les acteurs de l'économie mondiale qui pèsent sur les écosystèmes.

Mais pour ce faire, il faut discuter de façon rigoureuse des fondements de l'action publique nécessaire à la réorientation des activités humaines. A cet égard, la rengaine du *chairman* de Nestlé, qui a lourdement insisté sur la «conscientisation» des citoyens-consommateurs, est particulièrement malvenue. Outre l'arrogance de la posture consistant à dire, du haut de la tribune, que les consommateurs doivent en faire davantage pour la planète, il y a un vrai problème de méthode.

Au risque d'un léger raccourci, on peut dire aujourd'hui que les consommateurs des pays industrialisés, du moins en

Occident, sont ceux qui sont le plus informés de l'état critique des écosystèmes. Or ce sont ces pays qui pèsent le plus lourd dans le bilan climatique global. Donc non, il ne suffit pas de «conscientiser» les consommateurs forcément ignares pour que comme par enchantement la transition écologique se mette en route...

Plus fondamentalement, c'est la fameuse question de la responsabilité individuelle qui est ainsi posée. Soyons là aussi clair: bien entendu, les comportements individuels sont importants, parfois déterminants. Toutes les démarches visant à réduire, dans le quotidien d'un individu, son empreinte écologique, sont bienvenues. On assiste du reste à un foisonnement d'idées très inspirantes sous nos latitudes comme ailleurs (agriculture contractuelle, réduction du volume de plastique, retour à un tourisme local, choix alimentaires, etc.) Le succès planétaire du film *Demain* est là pour en témoigner. Mais là n'est pas le débat politique.

Cette foi en la responsabilité individuelle comme l'alpha et l'oméga de l'action collective ne date évidemment pas de hier. Au moins depuis Jeremy Bentham et les théoriciens utilitaristes - sans parler des John Locke, Adam Smith et autres John Stuart Mill -, la somme des intérêts individuels est réputée définir l'intérêt collectif. Si l'utilité de chaque individu - son bien-être, son bonheur ou sa position dans la société - était maximisée, il en résulterait forcément une

utilité collective maximale.

Il est incroyable qu'il faille encore aujourd'hui lutter contre les stigmates omniprésents de cette conception dont l'échec est pourtant cuisant dans la lutte contre les dérèglements climatiques. En donnant l'exemple d'un pré commun de fourrage sur lequel plusieurs éleveurs font paître leur troupeau, [Garrett Hardin](#) montrait dans les années 1960 déjà que l'intérêt individuel des utilisateurs d'une ressource les incite généralement et inexorablement à augmenter la pression sur celle-ci - en y faisant paître le plus de bêtes possible pour augmenter leur rendement individuel -, ce qui ne peut que conduire à sa surexploitation.

Connue sur le nom de «*tragédie des biens communs*», cette démonstration a été relativisée et critiquée par de nombreux travaux postérieurs - elle occulte notamment la capacité de certains individus à refuser la course à la compétitivité - mais reste intéressante pour sa valeur explicative.

En économie, une autre métaphore est souvent utilisée pour illustrer les situations où les comportements rationnels des individus ne conduisent pas à une maximisation de l'utilité collective: le dilemme du prisonnier. Ce modèle emprunté à la théorie des jeux évoque le cas de figure où deux prisonniers interrogés séparément se voient offrir la possibilité de dénoncer leur

complice selon les modalités suivantes: si l'un des deux prisonniers dénonce l'autre, il est remis en liberté alors que le second obtient la peine maximale (10 ans); si les deux se dénoncent mutuellement, ils sont condamnés à une peine plus légère (5 ans); si les deux refusent de se dénoncer, la peine est minimale (6 mois). Chacun des deux prisonniers prend sa décision en se fondant sur le raisonnement suivant: «*Si le complice me dénonce, alors j'ai intérêt à le dénoncer également pour obtenir une peine de 5 ans et non une peine de 10 ans; si le complice ne me dénonce pas, j'ai également intérêt à le dénoncer pour obtenir la remise de toute peine en lieu et place d'une peine de 6 mois. Aussi, quelle que soit la décision du complice, j'ai intérêt à le dénoncer.*»

Si le deux complices opèrent ce choix rationnel visant la maximisation de leur utilité individuelle, alors il y aura dénonciation mutuelle et chaque prisonnier écopera d'une peine de 5 ans. Or, sans dénonciation mutuelle, la peine prononcée n'aurait été que de 6 mois pour chacun des deux complices.

Au-delà de ces illustrations à visée didactique, le constat est aujourd'hui patent: on ne sortira pas de l'ornière en misant tout sur la conscientisation de l'individu et sur ses choix personnels, même si ces derniers sont significatifs et peuvent apporter leur pierre à l'édifice. Il est temps désormais d'agir de façon

ambitieuse sur la structure de notre économie consumériste et sur les rapports de production, par des choix collectifs opérés de façon démocratique.

Il faut donc surtout éviter de dépolitiser l'écologie. On doit

bien plutôt concentrer les efforts sur l'élaboration d'un nouveau contrat social pour la transition écologique: qui assumera les coûts de la transition? Avec quels mécanismes d'équité? Avec quelle réallocation des

ressources publiques? Pour quels objectifs de préservation des ressources à long terme?

Voilà les vraies questions qui se posent inévitablement dès maintenant, vu l'urgence commandée par l'état de la planète.

## La collection Pierre Keller et l'Arcadie de Kokoschka au Musée Jenisch

«Friends etc. La collection de Pierre Keller» et «Oskar Kokoschka. Une Arcadie rêvée», Musée Jenisch, Vevey, jusqu'au 11 août

Pierre Jeanneret - 19 mai 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34968>

Ces deux expositions temporaires ont un rapport indirect avec la Fête des vignerons.

Pierre Keller est un personnage public, certes controversé, connu comme ancien directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (Ecal) et président de l'Office des vins vaudois jusqu'à la fin de l'an dernier. Sait-on en revanche qu'il fut maître de dessin au Gymnase du Bugnon à Lausanne, pour lequel il constitua un riche fonds artistique? Lui-même collectionneur depuis 1965, il a rassemblé plus de 500 pièces réunissant des dizaines de noms d'artistes célèbres ou moins connus.

Un florilège d'entre elles est présenté à Vevey. [Pierre Keller](#) témoigne de goûts électriques. Certes, il éprouve une passion particulière pour l'abstraction.

Avec une propension pour les formes géométriques, la sobriété et la rigueur de la construction. Il ne dédaigne pas pour autant l'art plus classique et figuratif, avec des œuvres de Ferdinand Hodler, Félix Vallotton, Louis Soutter ou Balthus.

L'une des salles les plus attachantes est celle dévolue à Jean Tinguely (qui fut un ami proche de Keller), à ses productions sur papier au trait libre et exubérant, rappelant parfois ses fameuses «machines», et à son épouse Niki de Saint-Phalle aux figures si originales et colorées.

On notera aussi la présence d'affiches pour le Festival de jazz de Montreux, dont celle de Keith Haring, que Pierre Keller avait sélectionnée en 1983. D'autres évoquent la Fête des vignerons. Remarquons que

plusieurs œuvres sont dédiées au collectionneur, ce qui témoigne de son rapport amical avec nombre d'artistes.

Une deuxième exposition est consacrée à l'[Arcadie rêvée](#) d'Oskar Kokoschka. Elle fait allusion à l'Arcadie antique, région montagneuse du Péloponnèse, admirée pour la beauté de ses paysages. La référence à la mythologie grecque antique est d'ailleurs constante chez l'artiste.

On remarquera notamment *Jeune fille debout avec des sarments de vigne*, affiche très caractéristique de sa période Art nouveau, ainsi que le beau portrait de la jeune Minona, tenant une grappe de raisin. Ce tableau fut peint en 1944, donc en pleine guerre. Il faut rappeler que Kokoschka, engagé dans la cavalerie autrichienne, fut grièvement